

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de la transition écologique, de
la biodiversité, de la forêt, de la mer et
de la pêche

Direction générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture

Arrêté du 8 juillet 2025 relatif à la session de remplacement 2025 des examens pour l'obtention, des spécialités « conduite et gestion de l'entreprise maritime commerce/plaisance professionnelle », « Électromécanicien marine », « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel

NOR : TECM2519665A
(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Vu l'arrêté du 11 juillet 2019 modifié portant création de la spécialité « conduite et gestion
des entreprises maritimes – commerce/plaisance professionnelle » de baccalauréat professionnel
et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2019 modifié portant création de la spécialité « électromécanicien
marine » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2019 modifié portant création de la spécialité « polyvalent navigant
pont/machine » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2025 modifié relatif au calendrier des examens pour l'obtention du
certificat d'aptitude professionnelle spécialité maritime, du certificat d'aptitude professionnelle
maritime de conchyliculture, des spécialités « cultures marines », « conduite et gestion de
l'entreprise maritime commerce/plaisance professionnelle », « conduite et gestion de l'entreprise
maritime pêche », « électromécanicien marine », « polyvalent navigant pont/machine » de
baccalauréat professionnel, des brevets de techniciens supérieur maritimes pour l'année
2024/2025 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Une session de remplacement des baccalauréats professionnels, spécialités, « conduite et gestion des entreprises maritimes – commerce/plaisance professionnelle », « polyvalent navigant pont/machine », « électromécanicien marine » est organisée à partir du 28 août 2025.

Les épreuves écrites et pratiques se dérouleront dans les centres d'examen et aux dates figurant en annexes du présent arrêté.

Article 2

Le jury de première délibération se déroulera dans les locaux du bureau des examens maritimes le jeudi 4 septembre 2025.

Il sera composé comme suit :

Président :	Gilbert GABRIEL	Professeur de l'enseignement maritime	Bureau des examens maritimes
Membre titulaire:	Jean-Frédéric BOUILLON	Professeur de l'enseignement maritime	Bureau des examens maritimes
Membre titulaire	Jean LAMOTHE	Professeur de lycée professionnel agricole	LPM Nantes

Article 3

Une épreuve de contrôle (épreuve de rattrapage) sera éventuellement organisée pour les candidats ajournés, ayant une moyenne générale au moins égale à 08 et inférieure à 10 sur 20 ainsi qu'une note moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves professionnelles. Elle se déroulera le lundi 08 septembre 2025.

Article 4

Un jury de deuxième délibération se déroulera éventuellement le mardi 09 septembre 2025.

Il sera composé comme suit :

Président :	Gilbert GABRIEL	Professeur de l'enseignement maritime	Bureau des examens maritimes
Membre titulaire	Jean-Frédéric BOUILLON	Professeur de l'enseignement maritime	Bureau des examens maritimes

Article 5

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Fait le 8 juillet 2025

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau des examens maritimes,
G. GABRIEL

ANNEXE I

CENTRES D'EXAMEN

(Épreuves écrites et pratiques - Épreuve de contrôle des baccalauréats professionnels)

Autorité administrative	Centre	Examen
DIRM Nord Atlantique -Manche Ouest 2, boulevard Allard 44100 NANTES	LPM Jacques Cassard 111, rue du Port Boyer BP 51536 44315 Nantes Cedex 3	Baccalauréat professionnel, spécialité : Électromécanicien marine
DIRM Sud Atlantique 4, rue du Colone Fabien BP 34 76083 LE HAVRE	LPMA de La Rochelle Avenue du Maréchal Juin 17000 La Rochelle	Baccalauréat professionnel, spécialité : Polyvalent navigant pont machine
	LPM Ciboure-Pays basque 1 avenue Eugène Corre BP 316 64503 Ciboure Cedex	Baccalauréat professionnel, spécialité : Électromécanicien marine
DIRM Méditerranée 16, rue Antoine Zattara 13003 Marseille	LPM Paul Bousquet 112, rue des Cormorans BP 476 34207 Sète Cedex	Baccalauréat professionnel, spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle

ANNEXE II

CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES

Jeudi 28 août 2025		
09 h 00 à 11 h 00 (11 h 40)*	E14 Prévention - Santé – Environnement	Baccalauréats professionnels
09 h 00 à 11 h 30 (12 h 20)*	E52 Histoire géographie enseignement moral et civique	
14 h 00 à 17 h 00 (18 h 00)*	E51 Français	
Mardi 2 septembre 2025		
14 h 00 à 16 h 00 (16 h 40)*	E43-2 Exploitation du navire au niveau capitaine 500	Baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise maritime commerce/plaisance professionnelle
14 h 00 à 15 h 30 (16 h 00)*	E501 Gestion d'une entreprise maritime	
Jeudi 4 septembre 2025		
09 h 00 à 11 h 00 (11 h 40)*	E34 Conduite et maintenance des installations électriques – ETO et HT – systèmes de commande	Baccalauréat professionnel Spécialité Électromécanicien marine

* heure de fin de composition pour les candidats bénéficiant d'un 1/3 temps supplémentaire

ANNEXE III

CALENDRIER DES ÉPREUVES PRATIQUES

Lundi 1 ^{er} septembre 2025		
09 h 00 à 12 h 00	E35 Conduite et maintenance des installations électriques et des systèmes de commande	Baccalauréat professionnel Polyvalent navigant pont/machine
13 h 30 à 16 h 30	E32 Conduite et maintenance des machines marines	